

# DISTRICT DE L'YONNE DE FOOTBALL

Le Journ@l



## FUTSAL DES CLUBS INFORMÉS

### Partenaires

AUXERRE  
SPORTS

LA BRASSERIE  
BBY  
DES BORDS DE L'YONNE

E.Leclerc



LA POSTE

transdev



Le jeudi 4 octobre s'est tenue, au gymnase Serge Mésonès à AUXERRE, une réunion d'informations à laquelle furent convoqués les clubs engagés au championnat futsal, qui débutera courant octobre.

Article pages 6 et 7

« Le District, c'est VOUS ! »

C.CAILLIET

### Partenaires



L'YONNE  
RÉPUBLICAINE



### Sommaire

- ⚽ Informations Pages 1 à 5
- ⚽ Actualités Pages 6 à 8
- ⚽ Procès-Verbaux Pages 9 à 20

### Agenda de la semaine prochaine

- Lundi 15 :**
- Mardi 16 :**
- Mercredi 17 :** Commission sportive
- Jeudi 18 :** Commission de discipline
- Vendredi 19 :**
- Samedi 20 :**
- Dimanche 21 :**

### U6F À U15F : LA RENTRÉE !



La commission de féminisation du district de l'Yonne de football organise comme chaque année, la rentrée des féminines (jeunes) le samedi 20 octobre sur les installations sportives d'APPOIGNY.

La journée de rentrée des séniors s'est déroulée en septembre, c'est donc au tour des catégories U6F à U15F d'effectuer leur retour sur les terrains. Cet après-midi fera office de rentrée mais également de découverte car elle est destinée aux joueuses licenciées et **non licenciées**. L'accueil est prévu à 14h00 pour un coup d'envoi à 14h30 (Stade Maurice LAGUILLAUMIE).

Nous invitons les jeunes filles à inviter leurs amies lors de cet après-midi !

[Convocation](#)

[Bulletin inscription](#)

[Droit à l'image](#) / [Autorisation parentale](#)

---

## LE DISTRICT SE VÊTIT DE ROSE EN OCTOBRE

**Le mois le plus rose de l'année fait son retour et nous avons tous le devoir de se mobiliser pour la lutte contre le cancer du sein. Le district de l'Yonne a une nouvelle fois décidé d'œuvrer pour cette cause...**

Le cancer du sein est le plus répandu des cancers féminins. Près d'une femme sur 9 sera concernée au cours de sa vie, le risque augmentant avec l'âge...

Après les « **foulées roses de l'Yonne** » de ce dimanche 14 octobre, nous vous invitons à venir nombreux le vendredi 26 octobre au stade de l'Abbé Deschamps !

Une tombola est organisée au profit de la ligue contre le cancer. **Vous pouvez faire accélérer la recherche en tentant de gagner un maillot de l'équipe de France 2 étoiles et un maillot de l'AJ AUXERRE !**

Des oppositions E.F.F (École féminine de football) – joueuses U6F à U11F – avant la rencontre de Ligue 2 AJA contre PARIS FC auront lieu sur le terrain synthétique (annexe n°1) à partir de 18h30.

*Le District de l'Yonne encourage tous les amoureux (ou non) du ballon rond à se joindre à lui pour cette admirable cause.*

# OCTOBRE ROSE



TOUS MOBILISÉS  
CONTRE LE CANCER  
DU SEIN

TOMBOLA

Oppositions U6F à U11F à partir de 18h30 !  
*terrain synthétique*



UN MAILLOT DE L'ÉQUIPE DE FRANCE  
ET UN MAILLOT DE L'AJA À GAGNER !



AJA-PARIS FC  
VENDREDI 26 OCTOBRE 2018



Ne pas jeter sur la voie publique—IPNS

# COUPE DU MONDE FÉMININE : LA BILLETTERIE EST OUVERTE AUX LICENCIÉS DE LA FFF



Le Comité d'organisation de la Coupe du monde féminine de la FIFA, France 2019 a ouvert, mercredi 19 septembre, la billetterie aux licenciés de la Fédération Française de Football.

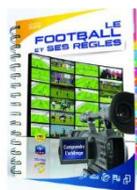
Depuis hier, une période de vente exclusive destinée à la famille du football s'est ouverte pour les cinquante-deux matches de la Coupe du monde féminine de la FIFA, France 2019, qui se déroulera du 7 juin au 7 juillet prochains à Grenoble, Le Havre, Lyon, Montpellier, Nice, Paris, Rennes, Reims et Valenciennes.

Les licenciés de la FFF souhaitant en bénéficier peuvent commander leurs places pour le Mondial à tarif réduit et profiter de réductions allant jusqu'à 15 % sur les prix grand public.

Afin d'être certain de profiter de ces offres, il est préférable de commander avant le 19 octobre, date de l'ouverture de la billetterie au grand public. Passé cette date, il sera toujours possible de bénéficier des tarifs préférentiels, mais sous réserve des places disponibles.

Pour commander vos places, nous vous remercions de bien vouloir remplir le bon de commande de la ville souhaitée et de le renvoyer par mail : [lcane@lbfc.fff.fr](mailto:lcane@lbfc.fff.fr).

Retrouvez les différents bons de commande sur le site de la [ligue de bourgogne-franche comté](http://ligue.de.bourgogne-franche.comté).



## LE FOOTBALL ET SES RÈGLES 2018-2019

Le livre « le football et ses règles est en vente au district au prix de 25€ (+4.80€ de frais de port).

## LES CALENDRIERS DES JEUNES

La commission technique du district de l'Yonne met à votre disposition les calendriers U7/U9, U11 et festival U13 :

- [U7/U9](#)
- [U10/U11](#)



# PLANNING DES FORMATIONS

## 2018/2019



Le calendrier des formations de la Ligue Bourgogne-Franche-Comté de Football a été établi pour la saison 2018/2019. Dans ce document, retrouvez l'ensemble des dates de formations Éducateurs et Dirigeants.

Pour les formations Éducateurs, les inscriptions aux modules proposés sont à réaliser directement sur notre site internet en cliquant [ICI](#).

[Calendrier 2018/2019](#)

## « BLEU BLANC ROUGE FOOT »

La victoire de l'équipe de France a provoqué un afflux de licencié(e)s dans vos structures, cet outil a été créé pour vous aider à accueillir, attirer et fidéliser des licencié(e)s et à organiser et développer des manifestations :

[Programme clubs](#)

NDLR : Le PDF est interactif lorsque vous cliquez sur les onglets



## FORMATIONS PSC1 ET CASICO

Le CDOS89 propose les formations suivantes :

- **PSC1 (1<sup>ers</sup> secours)**

Les 27 et 28 octobre 2018 ou les 24 et 25 novembre 2018 aux horaires suivants :

Le samedi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h30 Et le dimanche de 8h30 à 12h à Monéteau.

Tarif : 40 €



- **CASICO (logiciel de comptabilité)**

Le 24 novembre 2018 de 9h à 12h30 à la Maison des sports à Auxerre (10 avenue du 4<sup>ème</sup> Régiment d'Infanterie).

Tarif : 100 €

Chèque(s) à établir à l'ordre du CDOS89.

Pour plus d'informations, merci de contacter Anne-Marie GRAILLOT au 03.86.52.09.92

### INTERCLUBS SÉNONAIS !



Un interclubs fut organisé le samedi 6 octobre sur les installations sportives de PARON entre son club de football et le Groupement de Jeunes Sénonais. Organisé en toute sportivité par Messieurs Cédric CAILLET et Florian GUILBERT, respectivement éducateurs des catégories U6/U7 et U8/U9, ce rassemblement a réuni au total 12 équipes. Un goûter pris en commun au club house du PARON FC a clôturé cette matinée. Les parents – bénévoles – ont pu donner de leur temps lors de ce rassemblement.

*Le District de l'Yonne invite ses clubs à lui faire part de leurs manifestations...  
Nous aurons plaisir à les diffuser dans nos prochaines éditions...*

## FUTSAL DES CLUBS INFORMÉS



**Le jeudi 4 octobre s'est tenue, au gymnase Serge Mésonès à AUXERRE, une réunion d'informations à laquelle furent convoqués les clubs engagés au championnat futsal, qui débutera courant octobre.**

**Clubs présents :** APPOIGNY ES, BLENEAU I.P, CHAMPS FC, CHARBUY ES, FLEURY FC, JOIGNY US, MIGENNES ASUC, VARENNES US.

**Club excusé :** MONETEAU FC

**Club absent :** AUXERRE SPORT CITOYENS

**Arbitres :** Thomas BAILLY, Aurélien CHATON, Abdelfattah CHIHI, Yoann DEVILLERS, Philippe DIDIER, Patrick GRIVET, Sylvain JUILLIEN, Julien LAUNAY, Laurent MUSIJ, Mathieu PINGUET.

**Membres commission football diversifié :** Bruno BILLOTTE (au titre des salariés), Éric FREMION, Rudy TRUBERT.

**Invité :** Pierre-Etienne DEMILLIER (CTR DAP)

Pierre-Etienne DEMILLIER, Conseiller Technique Régional de la Ligue Bourgogne Franche-Comté en charge du football diversifié, a démarré cette réunion en expliquant que le futsal est une pratique en développement et en soulignant le travail fourni par le district de l'Yonne. Seuls deux départements du territoire ont instauré un championnat avec des matchs allers - retours. Il a ensuite pu s'entretenir avec les arbitres puis avec les coachs, leur faisant part de ses expériences internationales (il est coach adjoint de l'équipe de France U21).

Aurélien CHATON et Laurent MUSIJ ont rappelé les règles du jeu ainsi que le fonctionnement des désignations des arbitres et leur répartition sur le département. Les clubs du FC CHAMPS, de l'ES CHARBUY et du FC FLEURY ont enfilé leur tenue et ont effectué des matchs afin de permettre une mise en application des règles. Les arbitres et le CTR sont intervenus sur des cas concrets : passes au gardien, touches, les 4 secondes... Pierre-Etienne a rajouté qu'un esprit cordial et fair-play est une qualité essentielle pour la promotion de cette pratique et pour le bon déroulement d'une saison sportive.

Le calendrier sera effectué cette semaine pour un coup d'envoi du championnat la semaine prochaine (42).

Une remise a clôturé la soirée aux alentours de 22h00 : les clubs ont reçu une table de marque portative (buts et fautes collectives), un ballon et une tablette pour les coachs.



[Calendrier](#)  
[Coordonnées des correspondants](#)  
[Feuille de match](#)

*Remerciements aux clubs, éducateurs, arbitres ainsi qu'à la municipalité pour le prêt des installations sportives.*

## LES DÉTECTIONS SONT DE RETOUR !



Chaque semaine, des détections ont lieu aux quatre coins du département, sous l'égide de François RODRIGUEZ. Ce mercredi 10 octobre, c'est à CHENY que nos techniciens ont pu intervenir auprès des jeunes de la catégorie U15.

François et Guillaume PERLIN ont reçu 24 jeunes, tous aussi déterminés les uns que les autres. Dotés d'un très bon état d'esprit, ils ont pu, dans de conditions idéales être observés, guidés et se perfectionner. Un temps magnifique, une pelouse parfaite, des dirigeants accueillants et sympathiques, tout fut réuni pour que l'après-midi se déroule pour le mieux !

Les joueurs retenus hier participeront à un rassemblement de secteur le mercredi 14 novembre.

*Remerciements au club et son Président Franck LAMY ainsi qu'à la communauté de communes pour le prêt des installations sportives.*

# LES VÉTÉRANS



PV 78 st et Reg 9

Réunion du 9 octobre 2018

## COMMISSION STATUTS ET RÈGLEMENTS

**« Les présentes décisions sont susceptibles d'appel devant la Commission Départementale d'Appel sous sept (7) jours dans les conditions de formes prévues à l'article 190 des RG »**

**Présents :** M SABATIER – Mme FONTAINE – MM TRINQUESSE – MONTAGNE – CUNEAZ – FREMION –

**Assistent :** Mmes GILABERT et LANTELME (administratives)

### 1. Statut des Educateurs

#### 1.1 Rappel du règlement

- *Les clubs disputant le championnat de Départemental 1 sont tenus d'utiliser les services d'un éducateur titulaire de la licence éducateur« animateur senior de district – ASD » ou C F F 3.*  
L'éducateur responsable de l'équipe doit être sur le banc de touche ou participer comme joueur à chacune des rencontres officielles disputées par celle-ci. Les absences doivent être déclarées (art. 7.2 du statut des éducateurs)
- *Une notification officielle sera adressée le 15 septembre de chaque saison par le District aux clubs non en règle vis-à-vis des obligations d'éducateurs.*
- Dès réception de cette notification, les clubs auront la possibilité de se mettre en règle en procédant à l'engagement d'un éducateur titulaire au minimum d'une licence éducateur« animateur senior de district – ASD » ou C F F 3
- La sanction financière fixée chaque année par le comité de Direction, soit 30 € (Annexe 1 - Droits financiers et amendes) s'applique dès la notification officielle à chaque match disputé sans éducateur par l'équipe supérieure.
- Pour les clubs accédant, une dérogation peut être appliquée par la commission lors de leur première année d'accession sous réserve qu'ils présentent un candidat à la formation CFF3 et sous réserve de réussite à cette formation. La situation définitive de ces clubs est faite en fin de saison sportive.

#### 1.2 Clubs en infraction

Journée du 2 septembre 2018

TOUCY – ST BRIS – VINNEUF – ST GEORGES – NEUVY SAUTOUR -

Journée du 9 septembre 2018

TOUCY – ST BRIS – ST GEORGES – NEUVY SAUTOUR -

Journée du 23 septembre 2018

TOUCY – ST BRIS – ST GEORGES – NEUVY SAUTOUR -

Journée du 7 octobre 2018

TOUCY – ST BRIS – ST GEORGES – NEUVY SAUTOUR -

Courriel du club de St Fargeau indiquant l'absence de M GERVAIS Bruno (éducateur titulaire) sur la rencontre du 7 10 18

## **2. Déclaration Inactivité**

La commission prend note du courriel du club de Fontaine la Gaillarde précisant la mise en NA U 18 pour la saison en cours.

## **3. Homologation des ententes**

La commission enregistre les ententes suivantes :

### **Challenge de la convivialité**

- Avallon CO / Montillot
- Saints / St Sauveur

### **Championnat féminin à 8**

- Auxerre Stade 3 / Courson 1 / Appoigny 1
- Avallon Vauban FC / Semur Epoisses

### **Critérium féminines loisir**

- Avallon Vauban FC / Semur Epoisses
- Sens FC / Sens Eveil / Gron Véron / Vinneuf

### **Critérium U 18 féminin**

- Cerisiers / Malay Le Grand
- Sens FC / Sens Eveil / Gron Véron / Vinneuf
- Varennes/ UF Tonnerrois

### **U 14 féminin**

- Courson - Auxerre Stade
- Sens FC / Sens Eveil / Gron Véron / Vinneuf

### **U 18 départemental**

- Avallon CO 1 / Avallon Vauban FC 1
- Cerisiers / Malay Le Grand

- Charbuy / Auxerre Sp Citoyens
- Courson / Vermenton
- Migennes / Cheny / Laroche
- Pont sur Yonne / St Sérotin
- St Bris Le Vineux / E.C.N.
- Serein AS / Varennes / Chablis
- Toucy / Diges.Pourrain / Saints
- Venoy / Monéteau

### **U 15 départemental**

- Avallon Vauban FC 1 / Avallon CO 2
- Cerisiers / Malay le Grand
- Diges.Pourrain / Toucy / Saints
- Héry / Gurgy
- Migennes / Cheny / Laroche
- Serein AS / Varennes / Chablis
- St Sérotin / Pont Sur Yonne

### **Critérium U 13**

- Appoigny 1 / Fleury La Vallée 1
- Appoigny 2 / Fleury La Vallée 2
- Avallon Vauban FC 1 / Avallon CO 2
- Chablis / Serein AS
- Coulanges La Vineuse / St Bris
- Diges.Pourrain / Toucy / Saints
- Magny / Quarré St Germain
- Migennes / Cheny / Laroche
- Quarré St Germain / Magny
- St Denis Les Sens 1 / Paron FC 3
- Toucy / Diges.Pourrain / Saints
- Varennes / Serein AS

### **Critérium U 11**

- Avallon Vauban FC 1 / Avallon CO 3
- Chevannes / St Georges
- E.C.N. / Serein HV
- Magny / Quarré St Germain
- Migennes / Cheny / Laroche
- Quarré St Germain / Magny
- Toucy / Saints / St Sauveur
- Toucy 2 / Saints 2 / St Sauveur 2
- Toucy 3/ Saints 3/ St Sauveur 3
- Venoy / Coulanges La Vineuse / St Bris

## Critérium U 9

- Avallon Vauban FC 1 / Avallon CO 3
- Migennes / Cheny / Laroche
- Toucy / Saints / St Sauveur
- Toucy 2 / Saints 2 / St Sauveur 2

## Critérium U7

- Andryes / Courson
- Migennes / Cheny / Laroche

## 4. Obligations d'équipes de jeunes

### 4.1 Rappel du règlement

#### I. DISPOSITION COMMUNES

1. Concernant les obligations d'équipes de jeunes : 1 équipe U13 comptera comme une équipe à 11 ou à 8 au choix du club (pour les clubs de la compétence du District).

2. Une notification officielle en recommandée ou par courriel sera adressée le 15 octobre de chaque saison par le district aux clubs non en règle vis-à-vis des obligations d'équipes de jeunes.

3. Dès réception de cette notification, les clubs auront la possibilité de se mettre en règle en procédant à l'engagement d'équipes en deuxième phase de district et au plus tard le 31/12 de la saison en cours.

4. Une situation définitive des clubs sera établie en fin de saison à l'issue des championnats jeunes et ne seront comptabilisées que les équipes ayant terminé leur championnat.

5. Cas des ententes de jeunes

- Les clubs ont la possibilité de constituer des équipes de jeunes en entente entre deux ou plusieurs clubs.
- La déclaration de cette entente (imprimé à demander au secrétariat) devra être adressée au District, au plus tard le 1er octobre.
- La déclaration devra être signée par chaque Président des clubs constituant l'entente et précisera sous quel nom sera désignée cette entente et sur quel terrain elle évoluera.
- Pour la comptabilisation de l'entente au titre des obligations d'équipes de jeunes, chaque club constituant l'entente aura au moins 5 licenciés dans la catégorie où évolue l'entente **avec obligations de participation à 7 journées**. La participation effective des 5 licenciés sera contrôlée à partir des feuilles de match ou de plateaux pour la situation définitive de fin de saison.

#### II. CHAMPIONNAT DÉPARTEMENTAL 1

Les clubs participant à cette épreuve doivent respecter les obligations suivantes :



### **Départemental 3**

ASQUINS	manque 1 équipe
CHEMILLY	manque 1 équipe
GUILLON	manque 1 équipe
LINDRY	manque 1 équipe
PERRIGNY	manque 1 équipe
ST VALERIEN EESV	manque 1 équipe

### **Note**

**La commission précise que la participation des joueurs dans les ententes sera contrôlée à l'aide des feuilles de match et ou plateaux.**

### **5. Courrier de club**

**Courriel du club de Chatel Censoir FC** : demande d'entente avec une équipe de la Nièvre

La commission répond favorablement à cette demande.

Prochaine réunion

Mardi 18 Décembre 2018

Le Président de commission  
Patrick SABATIER

Auxerre le 10 octobre 2018

COMMISSION  
SPORTIVE

**Présents** : MM Barrault - Batréau - Rollin - Schminke

**Excusés** : Mr Trinquesse - Mme Chéry-Floch

Assiste : Mme Lantelme (administrative)

Début de la réunion à 16 h 00.

## 6. Matches non joués

### **Match 50973.1 du 07.10.18 FC Gâtinais 2 - FC Sens 3 D4 gr A**

Demande de report de match du club du FC Gâtinais en date du 05.10.18.

La commission, vu l'accord écrit des deux clubs,

- inverse la rencontre et donne ce match à jouer le 14 octobre 2018 à 15 h 00 sur les installations de Sens – terrain annexe 2,
- donne match retour à jouer le 3 mars 2019 sur les installations du FC Gâtinais.

### **Match 51784.1 du 07.10.18 Ravières - Auxerre Stade 3/Courson départemental féminin à 8 gr A**

Demande de report de match du club de Ravières en date du 05.10.18.

La commission, vu l'accord écrit des deux clubs, donne ce match à jouer le 11 novembre 2018.

### **Match 51293.1 du 06.10.18 Chevannes - Venoy/Monéteau U18 départemental 2 gr B**

Demande de report de match du club de Chevannes en date du 04.10.18.

La commission, vu l'accord écrit des deux clubs, donne ce match à jouer le 13 octobre 2018.

### **Match 51181.1 du 06.10.18 Appoigny - Auxerre Stade U15 départemental 1**

Courriel du club d'Auxerre Stade en date du 05.10.18 : demande de report de match.

La commission, vu l'accord écrit des deux clubs, donne ce match à jouer le 10 novembre 2018.

## 7. Forfaits

### **Match 50217.1 du 07.10.18 Charmoy 2 - Malay Le Grand 2 D3 gr A**

La commission, vu le courriel du club de Malay Le Grand en date du 06.10.18,

- donne match perdu par forfait déclaré à l'équipe de Malay Le Grand 2 au bénéfice de l'équipe de Charmoy 2,
- score : Charmoy 2 = 3 buts, 3 pts / Malay Le Grand 2 = 0 but, -1 pt,
- en application du règlement championnat seniors - article 19 forfait - annuaire district,
- donne match retour à jouer à Charmoy le 3 mars 2019,
- amende 45 € au club de Malay Le Grand.

### **Match 51291.1 du 06.10.18 St Bris/E.C.N. - Vergigny U18 D2 gr B**

La commission, vu le courriel du club de St Bris en date du 05.10.18,

- donne match perdu par forfait déclaré à l'équipe de St Bris/E.C.N. au bénéfice de l'équipe de Vergigny,
- score : St Bris/E.C.N. = 0 but, - 1 pt / Vergigny = 3 buts, 3 pts,
- amende 30 € au club de St Bris.

Mr Rollin n'a pas pris part à la délibération.

### **Match 51348.1 du 06.10.18 Champs/Yonne - Magny U15 D2 gr A**

La commission, vu le courriel du club de Magny en date du 05.10.18,

- donne match perdu par forfait déclaré à l'équipe de Magny au bénéfice de l'équipe de Champs/Yonne,
- score : Champs/Yonne = 3 buts, 3 pts / Magny = 0 but, - 1 pt,
- amende 30 € au club de Magny.

### **Match 51433.1 du 06.10.18 Sens Franco Portugais - Joigny 2 U15 D2 gr D**

La commission, vu les pièces au dossier,

- attendu que l'équipe de Sens Franco Portugais était incomplète au coup d'envoi,
- donne match perdu par pénalité à l'équipe de Sens Franco Portugais au bénéfice de l'équipe de Joigny 2,
- score : Sens Franco Portugais = 0 but, - 1 pt / Joigny 2 = 3 buts, 3 pts.

## **8. Changements dates, horaires, terrains**

### **Match 51745.1 du 14.10.18 St Sauveur/Saints - Charbuy coupe Prével**

La commission, vu le courriel du club de St Sauveur en date du 08.10.18,

- donne ce match à jouer le 14 octobre 2018 sur les installations de Saints.

### **Match 50103.1 du 04.11.18 Sens Racing Club 2 - Charny D2 gr A**

Demande de report de match du club de Charny en date du 02.10.18.

La commission, vu l'accord écrit des deux clubs, donne ce match à jouer le 11 novembre 2018, date impérative.

### **Match 50298.1 du 28.10.18 Mt St Sulpice 2 - Monéteau 2 D3 gr B**

Demande de report de match du club du Mt St Sulpice en date du 09.10.18.

La commission, vu l'accord écrit des deux clubs, donne ce match à jouer le 11 novembre 2018.

### **Match 51044.1 du 28.10.18 St Julien 2 - Mt St Sulpice 3/Chemilly 2 D4 gr B**

Demande de report de match du club du Mt St Sulpice en date du 09.10.18.

La commission, sans l'accord écrit du club adverse, maintient ce match à sa date initiale, soit le 28 octobre 2018.

### **Match 51959.1 du 21.10.18 Sergines - St Denis Les Sens CY féminine à 8**

Demande de report de match du club de Sergines en date du 09.10.18.

La commission, sans l'accord écrit du club adverse, maintient ce match à sa date initiale, soit le 21 octobre 2018.

### **Match 51787.1 du 14.10.18 Avallon FC/Semur Epoisses - Serein AS/Varennes départemental féminin à 8 gr A**

Courriel du club de Serein AS en date du 09.10.18 : demande de report de match.

La commission, vu l'accord écrit des deux clubs, donne ce match à jouer le 11 novembre 2018.

### **Match 51185.1 du 13.10.18 GJ Sens - Auxerre AJ 3 U15 D1**

Demande de report de match du GJ Sens en date du 08.10.18.

La commission, sans l'accord écrit du club adverse, maintient ce match à sa date initiale, soit le 13 octobre 2018.

### **Match 51408.1 du 13.10.18 Vinneuf - GJ Sens 2 U15 D2 gr C**

Demande de report de match du GJ Sens en date du 13.10.18.

La commission, vu l'accord écrit des deux clubs, donne ce match à jouer le 27 octobre 2018.

### **Rappel du règlement seniors pour les reports de match - article 9.3 - calendrier**

« Les demandes de report de matches devront obligatoirement être faites sur les imprimés fournis à cet effet par le district avec signature lisible, nom et qualité (président, secrétaire, trésorier ou correspondant du club). »

## **9. Feuilles de matchs informatisées**

### **Match 51765.1 du 29.09.18 St Denis Les Sens - Avallon FC/COA 2 CY U15**

La commission, prend note de la réception de la feuille de match papier,

- enregistre le résultat : St Denis Les Sens = 1 - Avallon FC/COA 2,
- dit l'équipe d'Avallon FC/COA 2 qualifiée pour le prochain de tour de CY U15,
- attendu que la feuille de match a été envoyé par courrier (date d'affranchissement le 02.10.18),
- annule l'amende de 30 € au club de St Denis Les Sens.

### **Match 51264.1 du 06.10.18 St Georges - Courson U18 D2 gr A**

La commission, vu le rapport informatique et le constat d'échec FMI,

- prend note de la réception de la feuille de match papier,
- enregistre le résultat : St Georges = 1 – Courson = 8.

### **Match 51265.1 du 06.10.18 Migennes/Cheny - St Fargeau U18 D2 gr A**

La commission, vu le rapport informatique et le constat d'échec FMI,

- prend note de la réception de la feuille de match papier,
- enregistre le résultat : Migennes/Cheny = 5 – St Fargeau = 0.

### **Match 51402.1 du 06.10.18 St Denis Les Sens - FC Gatinais U15 D2 gr C**

La commission, vu le rapport informatique,

- prend note de la réception de la feuille de match papier,
- enregistre le résultat : St Denis Les Sens = 0 – FC Gatinais = 3,
- attendu que le club de St Denis Les Sens n'a pas transmis sa composition d'équipe – via la tablette et n'a pas envoyé le constat d'échec FMI,
- amende 46 € (absence de transmission) et 30 € (non envoi rapport constat d'échec FMI) au club de St Denis Les Sens.

### **Match 51403.1 du 06.10.18 St Sérotin/Pont - Vinneuf U15 D2 gr C**

La commission, vu le rapport informatique et le constat d'échec FMI,

- prend note de la réception de la feuille de match papier,
- enregistre le résultat : St Sérotin/Pont = 1 – Vinneuf = 9.

### **Match 51405.1 du 06.10.18 GJ Sens 2 - Gron Véron U15 départemental 2 gr C**

La commission,

- demande au club du GJ Sens de réaliser une feuille de match papier et de la transmettre par retour, au club de Gron Véron,
- demande au club de Gron Véron de transmettre ce document dûment rempli au District, et ce pour **mardi 16 octobre 2018**, date impérative.

## **10. Questions diverses**

### **Match 50221.1 du 07.10.18 Cerisiers 2 - St Valérien EESV D3 gr A**

La commission,

- prend note du rapport du délégué, Mr Thomas, signalant la blessure du joueur Hervé Grégory de l'équipe de St Valérien EESV
- souhaite un prompt rétablissement à ce joueur.

### **Match 51259.1 du 22.09.18 Charbuy/Auxerre Sp Citoyens - Joigny 2 U18 D2 gr A**

La commission prend note du courriel du club de Charbuy en date du 04.10.18 et maintient la décision prise lors de la réunion du 3 octobre 2018.

### **Match 51262.1 du 06.10.18 Toucy/Diges.Pourrain - Charbuy/Auxerre Sp Citoyens U18 D2 gr A**

La commission prend note des courriels des clubs de Toucy et Charbuy,

- enregistre le résultat : Toucy/Diges.Pourrain = 1 - Charbuy/Auxerre Sp Citoyens = 8.

### **Match 51265.1 du 06.10.18 Migennes/Cheny - St Fargeau U18 D2 gr A**

Courriel du club de St Fargeau en date du 08.10.18.

La commission prend note de la blessure non inscrite sur la feuille de match du joueur Guieba Clément du club de St Fargeau et lui souhaite un prompt rétablissement.

### **Courriel du club du Mt St Sulpice en date du 09.10.18**

La commission prend note de la nouvelle constitution du bureau de ce club.

### **ABSENCE D'ARBITRES**

La commission prend note des absences des arbitres pour la journée des 6 et 7 octobre 2018 et transmet à la C.D.A. :

- D3 gr B Toucy 2 - Monéteau 2 (arbitre excusé)
- U18 D2 gr B Magny - Champs/Yonne (arbitre absent)
- U15 D1 Avallon CO - GJ Sens (arbitre absent)

## **11. Désignation des délégués**

La commission prend note de la désignation des délégués officiels du district pour les matchs suivants :

### **Journée du 14 octobre 2018**

- D3 gr A Sens Eveil - Sens Racing Club 3 : Mme Vié
- D4 gr C Auxerre Aigles FC - Briennon : Mr Barrault

## **12. Tournoi ou matchs amicaux**

La commission enregistre les déclarations de tournois ou matchs amicaux ci-dessous. Elle rappelle aux clubs leurs responsabilités par rapport à l'assurance et à la participation des joueurs.

- Héry : match amical U18 le 13 octobre 2018
- FC Gatinais : tournoi "Challenge Gabriel Prelat" les 8 et 9 juin 2019

### **Match amical seniors du 30.09.18 Toucy 2 - Aillant 2**

La commission prend note de la blessure du joueur Blanchoin Axel du club de Toucy et lui souhaite un prompt rétablissement.

*Ces tournois ou matchs amicaux ne devront pas compromettre le bon déroulement des compétitions officielles qui sont prioritaires.*

### 13. Prochaines réunions

Mercredi 17 octobre 2018 à 16 h 00

Mercredi 24 octobre 2018 à 16 h 00

Fin de réunion à 17 h 10.

*« Les présentes décisions sont susceptibles d'appel devant la commission départementale d'appel dans les conditions de formes et de délais prévus à l'article 190 des R.G. et de l'article 23 du règlement championnat seniors. »*

Le Président de séance

Pascal Rollin

Le secrétaire de séance

Jean-Michel Batréau